

# Etre aidé pour vos travaux sur berges

Afin d'atteindre les objectifs de bon état écologique des cours d'eau, l'Agglo Seine-Eure, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Département de l'Eure, vous accompagnent pour la réalisation de travaux d'amélioration de vos berges.

Si vous êtes intéressé pour établir un diagnostic de vos berges, prenez rendez-vous avec un technicien du service des milieux naturels de l'Agglomération Seine-Eure au 02 32 50 89 52. Il vous proposera des actions d'entretien ou de restauration à mettre en œuvre sur votre parcelle avec une estimation des coûts et des aides pouvant être perçues.

Après accord sur les travaux à réaliser, une convention sera signée entre l'Agglomération et vous pour fixer les modalités d'intervention et répartition financières.

**Aucun travaux ne pourra être mené chez un riverain, sans son accord préalable, sauf en cas de mise en danger d'autrui.**

L'Agglomération se charge des demandes de subventions, de la préparation et du suivi des travaux.

## Le saviez-vous

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie subventionne l'entretien des cours d'eau (à hauteur de 40 % du montant des travaux et la restauration de cours d'eau (à hauteur de 80 % du montant des travaux).

## Infos complémentaires



## Les milieux naturels préservés

Depuis plusieurs années, l'Agglo Seine-Eure réalise de grands travaux pour décroisonner la rivière Eure et ainsi permettre la libre circulation piscicole et sédimentaire.

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

1 place Thorel 27400  
LOUVIERS

### HORAIRE:

Lun. - jeu.  
8h30 > 12h30  
13h30 > 17h30  
Ven.  
8h30 > 12h30  
13h30 > 16h30



[Demander à Arsene](#)